



# Chemin d'Éternité

La revue du sanctuaire Notre-Dame de Montligeon.  
Découvrez de grands entretiens, des récits de vie, des reportages et  
des enseignements en lien avec la grande Espérance chrétienne.

**Avez-vous pensé au prélèvement automatique ?  
Moins cher, cette formule vous évitera relances et interruptions d'abonnement !**

## AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

Je m'abonne par prélèvement automatique trimestriel.

- France**  
**5 €/trimestre**  
**(soit 20€/an).**
- DOM-TOM & Étrangers**  
**5,50€/trimestre**  
**(soit 22€/an).**

## Bénéficiaire de l'autorisation de prélèvement :

Association N-D de Montligeon  
26, rue principale - CS 40011  
61400 La Chapelle-Montligeon  
N° national démeteur : 436342

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par l'Association ND de Montligeon. Je pourrai en suspendre l'exécution sur simple demande adressée au Sanctuaire.

**À compléter et à renvoyer signé, accompagné de votre RIB**

Coordonnées du bénéficiaire de l'abonnement à la revue (en MAJUCULES)

<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Abbé <input type="checkbox"/> Soeur	Nom :	Prénom :
Adresse :		
CP :	Ville :	Pays :
Tél :	Email :	

## IBAN – à compléter et à signer pour l'abonnement par prélèvement

NOM de l'établissement bancaire :		
Adresse :		
CP :	Ville :	
IBAN (International Bank Account Number) :		BIC (Bank Identifier Code)
<input type="text"/>		<input type="text"/>

Vos données sont collectées et traitées par l'Association Notre-Dame de Montligeon (sanctuaire@montligeon.org) sous le contrôle de son délégué à la protection des données (dpo) : Normandie DPO (dpo@normandiedpo.fr). Elles sont utilisées pour gérer vos prélèvements automatiques. Ce traitement est juridiquement fondé sur la relation contractuelle (art. 6.1.b du RGPD). Les destinataires des données sont les personnes habilitées du service comptable. Vos données sont conservées 13 mois à l'issue du dernier prélèvement précédant la révocation ou 36 mois à l'issue de la date d'échéance du dernier prélèvement SEPA, si aucun nouvel ordre de prélèvement n'a été présenté depuis. Les données relatives à la transaction financière sont archivées 10 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, de rectification, de portabilité et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également adresser une réclamation à la CNIL. La saisie de vos données est nécessaire pour la bonne prise en compte de votre demande. En savoir plus sur la gestion de vos données : <https://montligeon.org/politique-de-confidentialite/>

Date / signature: